

Fiche de poste : direction des écoles élémentaires et maternelles publiques des écoles labellisées « REP+/REP »

1) MISSIONS

Aux missions afférentes à la direction d'une école définies par le décret n° 89-122 modifié du 24 février 1989, s'ajoutent celles découlant du statut particulier de l'école inscrite dans le dispositif de l'éducation prioritaire REP/REP + et s'appuyant sur le projet de réseau et par ailleurs, sur le référentiel de l'éducation prioritaire.

La gestion de l'école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

II) COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vue de :

- la place importante du travail en équipe en REP+/REP
- la priorité accordée en REP +/REP à la scolarisation des enfants de moins de trois ans et au dispositif « Plus de maîtres que de classes »
- la diversité des interlocuteurs (parents, partenaires institutionnels, associatifs,...) ;
- l'ambiance des dispositifs partenariaux (PRE, PEDT,...)
- la liaison école/collège.

Le candidat devra :

- manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire et d'un établissement du second degré ;
- prendre en compte les spécificités du territoire de recrutement ;
- appréhender les enjeux et les problématiques de l'éducation prioritaire ;
- percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'Ecole afin de faire vivre le concept de réseau dans une dynamique de projet ;
- connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
- posséder de solides aptitudes à la conduite de projet, à la coordination du travail d'une équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes,
- savoir mobiliser des ressources humaines – coopération, innovation, impulsion ;

Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs propres au réseau, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord ;

- témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite des élèves, relatives aux caractéristiques du public scolaire accueilli et des objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et culture ;
- faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves, en coordonnant le travail de l'équipe pédagogique fédéré par le projet d'école en phase avec les enjeux du projet de réseau en veillant à une articulation pérenne avec le collège ;
- impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves ;
- valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves.